IMT Nuremberg Archives

H – 884

International Court of Justice

H0884 - 0002

Notice.

Not to be published until presented before the tribunal in open court and then only that portion actually submitted as evidence.

Ne pas publier avant présentation devant le tribunal en audience publique et seulement la partie réellement versée au dossier.

Nicht zu veroeffentlichen vor Darlegung vor dem Gericht (Tribunal) in oeffentlicher Sitzung und dann nur jenen Teil, welcher tatsaechlich zur Beweisfuehrung uebermittelt wurde.

Не публиковать до того, как представлено на публичном заседании Трибунала и только ту часть, которая представлена в качестве доказательства.

H0884 – 0003

I certify that none of the documents included herein have been denied by the Tribunal and that this document book has been examined with the prosecution in accordance with the ruling of the Tribunal dated 4 April 1946.

Je certifie qu'aucun des documents ci-inclus n'a été contesté par le Tribunal, et que ce livre de documents a été examiné par le Ministère Public suivant les règles du Tribunal, en date du 4 Avril 1946.

Ich bestaetige, dass keine der hierin enthaltenen Dokumente vom Gerichtshof abgelehnt wurden und dass dieses Dokumentenbuch gemeinsam mit der Anklagevertretung durchgesehen wurde, in Uebereinstimmung mit der Entscheidung des Gerichtshofes vom 4. April 1946.

Signature of Counsel

Signature de l'Avocat

Unterschrift des Verteidigers.

H0884 – 0004

TABLE DES MATIERES

1. L'AUTRICHE :

pages :

A. Sur la question de l'Anschluss

Dr. S. - Nr.1 Proclamation des Députés Autrichiens au Reichstag allemand le 21.IO.I9I8 1 - 2

Nr.2 Résolution de l'Assemblée Nationale provisoire le I2.II.I9I8 3 - 4

Nr.3 Exposé du Chancelier d'Etat Dr. Karl Renner le I2.II.I9I8 5 - 6

Nr.4 Dr. Kurt von Schusching dans "Trois fois l'Autriche" sur la question de l'Anschluss" 7 - 8

Nr.7 Discours du Président de la Chambre des Députés, le Prélat Hauser le 6 Septembre I9I9 I3 - I4

H0884 – 0005

		pages
Nr.9	Plébiscites relatifs à l'Anschluss dans le Tyrol et a Salzbourg en I92I	I7 - I8
Nr.II	Le Chancelier Fédéral Dr. Hans Schober sur les suites économiques du Traité de Paix	2I - 23
Nr.I2	Léopold Kunschak doyen à l'époque de la Chambre des Députés de l'Autriche, à propos de la baisse de la monnaie	24 -26
Nr.I3	Protocole de Genève du 4.I0.22	27 - 29
Nr.I5	Liste des membres de la présidence du Valksbünd austro-allemand	32 - 33

H0884 – 0006

		pages
Nr.I7	Le Chancelier Fédéral dr. Seipel et le Dr. Schober sur la question de l'Anschluss	36 - 37
Nr.I9	Le Chancelier Fédéral Dr.Schober encore sur la question de l'Anschluss	40 - 42
Nr.20	Extrait du Livre "Pacte avec Hitler " de Martin Fuchs Editions Plon Paris I936/38	43 - 45
Nr.23	Réclamation du Conseil Fédéral Autrichien (2.Chambre) contre le traité de Lausanne	5i - 52

H0884 – 0007

		Pages
N° 25:	Annales Autrichiennes sur les insurrections de février et juillet 1934.	55 - 57
N° 26:	Extrait du livre "Pacte avec HITLER" par Martin FUCHS, Editions Plon Paris 1935/1938 Pages 290/91	58 - 60
N° 28:	Le Chancelier Fédéral Dr. Schussnigg à propos de la collaboration des nationaux-socialistes	63 - 64
N° 29:	Extrait du livre "Pacte avec HITLER" par Martin FUCHS Editions Plon Paris 1936/38 Page 194	65 - 66
N° 30:	Le Dr. SEYSS-INQUART proclame le 15.3.1938 la réalisation de l'Anschluss.	67 - 69
N° 32:	Lettre pastorale des évêques autrichiens	72 - 74

H0884-0008

Pages

N° 34: 2.4.1938 Le Chancelier
Dr. Karl RENNER
"Je vote "Oui" " 75 - 78

N° 35: Adolf HITLER 30.I.1939
Sa décision pour résoudre
la question autrichienne 81 - 82

B. Attitude des Puissances après l'Anschluss

N° 36: Georges MESSERSMITH:
l'Autriche et les Grandes Puissances 83 - 84

N° 37: Summer WELLES:
Autriche et Italie 85 - 87

N° 38: CHAMBERLIN à la Chambre des Communes 88 - 89

C. La carence de la politique nationale-socialiste en Autriche

N° 40: RF 321 "Camps de Concentration" 92 - 93

N° 41: Winston CHURCHILL:
"Pas à Pas" Page 290. 94 - 96

H0884 - 0009

Pages

N° 42: Le Chancelier
Dr. Karl RENNER
"3 mois de Travail de construction" 97 - 99

D. Dr. SEYSS-INQUART

N° 43: USA 701, l'Anschluss et le NSDAP 100 - 101

N° 44: USA 533 Le Secrétaire d'Etat
KEPPLER au Général BODENSCHATZ 102 - 103

N° 45: USA 581 GOERING à KEPPLER 104 - 105

N° 46: USA 704 Rapport Secret
de HEIDRICH à HITLER 106 - 107

N° 47: Guido Zernatto "La vérité sur
l'Autriche". Page 185
Le Dr. SEYSS et le capitaine
LEOPOLD. 108 - 109

N° 48: Guido Zernatto: La Vérité sur
l'Autriche" Page 230
Le Dr. SEYSS et BERCHTESGADEN 110 - 111

N° 49: PS 3425 USA 701 Le Dr. SEYSS-
INQUART et HITLER 112 - 113

N° 50: Guido Zernatto: "La Vérité sur
l'Autriche" Page 239 114 - 115

N° 51: Dr. SEYSS: Discours aux fonction-
naires des services éxécutifs 116 - 117

H0884 - 0010

Nr.52 : Dr. Seyss : Discours à Linz le 5.3.1938 — II8.I20

Nr.53 : Discours di Dr. Kurt v. Schuschnigg le II.3.1938 — I2I - I25

Nr.54 : Guido Zernatto : "La Vérité sur l'Autriche". Page 303
Le Dr. Seyss et la NSDAP autrichien — I24 - I26

Nr.56 : Le Conseiller d'Etat Dr. Jury dans les "Wiener Neueste Nachrichten"
Les défectuosités du plébiscite Schuschnigg — I28 - I30

Nr.57 : USA 704 La question Autrichienne Page I7.
L'attitude du Dr. Seyss à l'égard du télégramme de Goering — I3I - I32

Nr. 58: USA 76 Page 4, Entretiens téléphoniques de Goering. Le Dr. Seyss pour l'indépendance de l'Autriche — I33 - I34

H0884 - 0011

N°59 : Interrogatoire d'Ueberreiter I35-I43

NN62 : Guido Zernatto::""La Vérité sur l'Autriche",Page 315 :
L'attitude du Dr.Seyss-Inquart vis à vis de l'Autriche I48 - I50

N°63 : Guido Zernatto: "La Vérité sur l'Autriche."Page 325
Le Dr.Seyss et la forme de l'Anschluss I5I - I52

N°64 : Archives I938 Page 53
La position de Buerkel en tant que Commissaire du Reich I53 - I55

N° 65 : PS 327I le Dr.Seyss et Buerckel I56 - I58

H0884 - 0012

		pages
Nr.66	PS I949, Page 2, l'Emigration des Juifs d'Autriche	I59 - I6I
Nr.67	PS 2237 Persécutions juives en novembre I938 à Vienne	I62 - I66
Nr.70	Affidavit Dr. Walter Stricker Australie du 1 novembre I945	I74 - I79

II. Tchécoslovaquie et Pologne

Nr.7I	Archives I938 page I474 Revendications slovaques pour l'Autonomie	I80 - I8I
Nr.72	D 75I USA II2 alinéas 2 et 4 Buerckel à Prosbourg	I82 - I83
Nr.73	USSR 223 Journal de Hans Frank Pages I4 et 30	I84 - I85

H0884 – 0013

N° 74: PS 2278 USA 706 Page 2,3, 4,5, et 15 — Pages
Rapport du Dr. SEISS
Sur ses voyages d'Inspection — 180 - 188

III. PAYS-BAS

N° 75: Affidavit du Kammersgerichtsrat Rudolf FRITSCH 24.1.1946 — 189 - 195

N° 76: "4 ans aux Pays-Bas" Page 144. Pas d'adhésion forcée au national-socialisme — 196 - 197

N° 77: Rapport Gouvernemental Néerlandais F.234 D II Pages 3 et 5 Question de l'exécution des otages par la police — 198 - 199

N° 78: PS 1726 USA 195 Pages 3 3 et 6 Enrôlement pour le Travail par la police — 200 - 201

N°. 79: "4 ans aux Pays-Bas" Page 57 Attitude sur la question juive — 202 - 203

N° 80: RF 132 Rapport de l'officier du service économique le 9.10.44 — 204 - 206

H0884-0014

		pages
Nr.8I	PS 3003 USA I96 Rapport du Lt.Haupt relatif aux évacuations Militaires	207 - 208
Nr.82	USSR I70 pages II3 et I22 Opposition aux exigences du Plan de Quatre Ans en matière alimentaire	209 - 2I0
Nr.83	PS I726 USA I95.Difficultés du transport des vivres à la fin de 44.	2II - 2I2
Nr.84	Discours radiophonique du Commissaire du Reich le 7.1.I945 sur le ravitaillement	2I3 - 2I6
Nr.85	Discours Radiophonique du Commissaire du Reich le 7.1.I945 sur la situation sanitaire et l'accroissement de la population	2I7 - 2I9
Nr. 86	PS I726 USA I95 Pages 1 et 2 Destructions pour des raisons militaires	220 - 22I
Nr.87	PS I726 USA I95 Page 2 et 4 Evacuation par la Wehrmacht de la population apte au combat.	222 - 223

H0884 – 0015

Seyss-Inquart No.1

Défense Exhibit No.

Proclamation au peuple allemand:
à l'assemblée plénière des députés autrichiens , au Reichsrat allemand le 21.10.1918.

Je cite d'aprés Kunschak Leopold
autriche 1918-1934
Vienne 1934 Atelier Typographique.

H0884 - 0016

Seyss-Inquart

Défense Exhibit n° 1

Proclamation au peuple allemand !

Le peuple allemand en Autriche est résolu à décider lui-même de son régime futur, à former un Etat autrichien-allemand autonome et à régler ses rapports avec les autres nations par des conventions librement consenties.

L'Etat autrichien-allemand revendique la souveraineté sur tout le territoire peuplé par des Allemands, en particulier également, en ce qui concerne les pays Sudètes. L'Etat autrichien-allemand s'opposera à toute annexion, par d'autres nations de territoires peuplés de paysans, d'ouvriers et de bourgeois allemands. Il essaiera d'assurer au peuple allemand un débouché vers la Mer Adriatique, par des accords avec les autres nations.

Le peuple allemand d'Autriche élira une assemblée Nationale constituante. L'Assemblée nationale constituante élue au suffrage universel et égalitaire, déterminera la constitution de l'Etat autrichien-allemand. Jusqu'à la réunion de l'Assemblée nationale constituante, il incombera aux députés du Reichsrat des circonscriptions électorales allemandes de représenter le peuple allemand d'Autriche. L'ensemble des députés allemands du Reichsrat autrichien constitue, par conséquent, l'Assemblée nationale provisoire de l'Autriche allemande.....

....

H0884 – 0017

Seyss-Inquart

Défense Exhibit n° 1

Je certifie que la présente copie d'extraits de :
" Autriche 1918-1934 " est conforme au texte en ma possession.

H0884-0018

Dr. Seyss-Inquart No.2

Défense Exhibit No.

Extrait de : Autriche 1918-1934.

Leopold Kunschak, Vienne 1934.

Page 43.

H0884 - 0019

Document Seyss-Inquart N° 2

Defense Exhibit Nr.

Page 43

.....

Le lendemain de cette proclamation impériale, le 12 Novembre 1918, l'Assemblée Nationale provisoire (formée des membres allemands de l'ancien Parlement) vota une nouvelle loi fondamentale, ainsi conçue :

" L'Autriche allemande est une république démocratique. Tous les pouvoirs publics seront exercés par le peuple.

L'Autriche allemande est une partie intégrante de la République allemande.

Je certifie que la présente copie d'extraits est littéralement conforme au texte en ma possession.

(Dr. Gustav Steinbauer)

H0884 - 0020

Dr. Seyss-Inquart No.3

Défense Exhibit No.

Déclarations du Chancelier d'Etat Dr. Karl Renner sur l'exposé des motifs de la loi concernant l'article II. 12 novembre 1918.

Premier mémoire du Volksbund austro-allemand de Vienne :

"Pourquoi demandons-nous le rattachement?"

Vienne 1926.

H0884-0021

Dr. Seyss-Inquart Exhibit N°3

Defense Exhibit n°

" Notre grand peuple est plongé dans la détresse et le malheur. Le peuple qui a toujours été fier de se nommer le peuple des poëtes et des penseurs, notre peuple allemand de l'humanisme, notre peuple allemand qui a toujours proclamé l'amour entre les peuples, a sombré profondément dans le malheur ! Mais précisément à l'heure actuelle, où ce serait si facile et si commode et peut-être aussi si tentant de présenter séparément sa facture pour tirer éventuellement des avantages de la ruse des ennemis, à l'heure présente, que notre peuple le sache dans toutes les régions de notre pays : Nous sommes une seule race et une seule communauté liée par le destin ! "

Je certifie que la présente copie d'extraits de : "Pourquoi demandons-nous l'Anschluss ? " est littéralement conforme au texte en ma possession.

(Dr.Gustav Steinbauer

H0884 - 0022

Dr. Seyss-Inquart No.4

Défense Exhibit No.

Extrait du livre

"Trois fois l'Autriche"

Dr. Kurt von Schuschnigg

Vienne 1937 Jakob Hegner.

H0884 – 0023

Dr. Seyss-Inquart n° 4

Défense Exhibit n°

Page 59

.....Il est absolument hors de doute qu'à côté de l'impression de catastrophe du moment, l'influence socialiste doit être à considérer comme la marraine de la jeune république et en outre, que l'idée d'Anschluss, ouvertement formulée est avant tout d'origine socialiste.
Dans ce milieu, ceci n'a, toutefois, pas été fait pour des mobiles nationaux, mais pour répondre au désir de former un grand bloc républicain socialiste allemand.....

Je certifie que le présent extrait de "Trois fois l'Autriche" est littéralement conforme au texte en ma possession.

(Dr. Gustav Steinbauer)

H0884 - 0024

Dr. Seyss-Inquart No.7

Défense Exhibit No.

Extrait du discours du Prélat Hauser le 6 septembre 1919

Je cite d'après Kunschak Leopold Autriche 1918-1934. Institut Typographique Vienne 1934.

H0884-0025

Dr. Seyss-Inquart n° 7

Défense exhibit n°

Page 57

" L'Assemblée Nationale n'a pas le choix ! Le pays et le peuple ont besoin de la paix définitive que le monde leur offre moralement et économiquement et qui est susceptible de procurer à nouveau du travail aux masses de notre peuple, aussi bien dans le pays qu'à l'étranger. Notre peuple, a besoin de la paix, qui rendra enfin les prisonniers de guerre à leurs familles. Il a besoin de la paix qui amènera la reconnaissance internationale de l'Etat et qui lui rendra possible l'élaboration tranquille de sa constitution et la reconstruction de son économie nationale.

Elle (l'Assemblée Nationale) n'a pas le choix car notre pays dépend des grandes puissances en ce qui concerne son ravitaillement et son approvisionnement en charbon et en matières premières industrielles ainsi qu'en ce qui concerne la restauration de son crédit et de sa monnaie.

L'Assemblée Nationale doit malheureusement tenir compte de cette situation qui nous est imposée, bien qu'elle considère le traité de paix de St.Germain injuste du point de vue national, politiquement néfaste et économiquement inexécutable Du point de vue politique et national, elle est obligée d'en laisser la responsabilité aux puissances et du point de vue économique, elle doit attendre, afin de voir quels plans les puissances ont arrêtés pour l'exécution des conditions économiques et financières. Elle espère que les promesses données,

.....

H0884-0026

Dr. Seyss-Inquart n° 7

Défense Exhibit n°

dans la réponse, par les puissances seront tenues. Elle voit dans la Société des Nations une instance destinée à rendre ses droits également à notre république et à les sauvegarder d'une façon durable et charge le Chancelier de signer le traité de paix.

Je prie la haute Assemblée d'accepter ce projet de révolution.

Je certifie que le présent extrait de "Autriche 1918-1934 " est littéralement conforme au texte en ma possession.

(Dr. Gustav Steinbauer)

H0884-0027

Dr. Seyss-Inquart No.9

Défense-Exhibit No.

Je cite d'après "Le diktat de Versailles" Berber, Essener Verlagsanstalt 1939, page 549

H0884 - 0028

Dr. Seyss-Inquart n° 9

Défense Exhibit n°

Page 549

..... Le plébiscite, au sujet de l'Anschluss, décidé par l'Assemblée Nationale autrichienne le Ier Octobre I920, et réorganisé le I2 Mai I92I, conformément à une loi fédérale du I0 février I92I (le plébiscite n'avait pour but, afin de ne pas agir contre le traité de St-Germain, que de connaître l'opinion publique et ne devait pas être considéré comme une décision concernant la destinée politique de l'Autriche) fut empêché par les puissances de l'Entente, sous la menace d'un blocus de la faim. Il y eut seulement quelques plébiscites décidés par les Gouvernements de certains Etats fédérés, avec les résultats suivants : Tyrol, 24 Avril I92I, I45.302 voix pour l'Anschluss et I805 voix contre. Etat de Salzbourg, le I8 Mai I92I, 98.546 voix pour l'Anschluss et 877 voix contre."

Je certifie que le présent extrait (copie) est littéralement conforme au texte en ma possession.(Le "Diktat,de Versailles" Berber)

(Dr. Gustav Steinbauer.)

H0884 - 0029

Dr. Seyss-Inquart No.11

Défense Exhibit No.

Je cite d'après:

"Schober, sa vie et son action pour l'Autriche."

Dr. Oskar Kleinschmied, Vienne

Editions Wans 1930.

H0884-0030

Page 243.

"Il faut que je commence d'abord par le Traité de Paix, qui dévoile une mentalité déjà aujourd'hui totalement incompréhensible des hommes d'Etat dirigeants de cette époque. Le restant (d'une étendue de 83.000 km2 et d'une population de 6,7 millions d'habitants), après le détachement de l'actuelle république tchécoslovaque et d'environ 45 millions d'êtres humains, fut appelé l'héritage de l'ancienne Autriche et souvent aussi de l'ancienne Autriche-Hongrie. Un huitième de l'ancien territoire de la grande puissance Autriche-Hongrie fut chargé de la liquidation d'une faillite, entreprise vouée d'avance à l'insuccès.

.....

H0884 - 0031

Dr. Seyss-Inquart N°11

Document de la Défense N°

.....

Je certifie conforme la copie ci-dessus extraite du livre : " Schober, sa vie et son activité pour l'Autriche" par Kleinschmied.

(Dr. Gustav Steinbauer)

H0884-0032

Dr. Seyss-Inquart No.12

Défense Exhibit No.

Extraits du livre

"Autriche 1918-1934"

Kunschak Leopold, Vienne 1934

Institut Typographique.

H0884-0033

Dr Seyss-Inquart Nr I2 b

Document de la Défense N°

Page 70

L'effet de la dévaluation de la couronne fut catastrophique. Il y eut d'abord, par l'anéantissement des avoirs de l'épargne et des rentes, un appauvrissement profond des masses populaires.

La conséquence suivante a été la mise rapide de la puissance de consommation, qui paralysa le commerce et la production, et entraîna un chomage énorme. Etant donné que le capital d'exploitation fut aussi touché par la dévaluation de la couronne, la vie économique tomba dans une situation véritablement désespérée.

Je certifie conforme l'extrait ci-dessus, tiré du livre, l'Autriche de I9I8 à I934.

(Dr.Gustav Steinbauer)

H0884 - 0034

Dr. Seyss-Inquart No 13

Defense-Exhibit No

Je cite d'après "Le Diktat de Versailles "Berber, Essener Verlagsanstalt 1939 Pages 550, 551

H0884 – 0035

Protocole de Genève du 4/I0/22.

Le Gouvernement de Sa Majesté Britannique, le Gouvernement de la République française, le Gouvernement de Sa Majesté le Roi d'Italie et le Gouvernement de la République Tchécoslovaque,

d'une part,

Au moment où ils entreprennent de recouvrer l'Autriche dans son oeuvre de rétablissement économique et financière,

Agissant exclusivement dans l'intérêt de l'Autriche et de la paix générale ainsi qu'en conformité des obligations qu'ils ont déjà prises lorsqu'ils consentirent à devenir membres de la Société des Nations,

déclarent solennellement :

Je certifie conforme la copie ci-dessus, extraite du livre : Le Dictat de Versailles par Berber.

(Dr. Gustav Steinbauer)

H0884-0036

Dr. SEYSS-INQUART N° 13

Document de la défense N°

Page 581.

Le Gouvernement de la République fédérale et l'Autriche d'autre part.
s'engage, conformément au texte de l'Article 88 du Traité de Saint-Germain, à ne pas abandonner son indépendance; elle s'abstiendra de toute négociation et de toute obligation économique ou financière susceptible de mettre en danger, directement ou indirectement, cette indépendance.

Je certifie conforme la copie ci-dessus, extraite du livre "Le Diktat de Versailles" par Berber.

(Dr. Gustav STEINBAUER)

H0884 - 0037

Dr Seyss-Inquart No 15

Defense-Exhibit No

Liste des membres de la présidence du Volksbund austro-allemand.

H0884 - 0038

Dr.Soyss-Inquart N°I5

Défense Exhibit N°

Couverture du 2°mémoire de l'Union des peuples autro-allemands. Directeur général Dr.Ing.Hermann Neubacher, Président, Paul Speiser,Conseiller municipal; Dr.Hans Eibl, Professeur à l'Université,le Dr.Wilhelm Bauer, Professeur à l'Universi-té, le Député à la Diète provinciale Dr Anton Gasselich, représentant du président.

Dr Stefan Kuettner, directeur; Eugène Cuckovic, Conseiller supérieur au Tribunal régional; Dr Hubert Partisch, Directeur de l'Ecole primaire supérieure, secrétaire.

Dr.Oscar Manuel, Conseiller ministériel,

Dr.Hans Rizzi, Conseiller ministériel.

Dr.Arthur Seyss-Inquart,avocat, trésorier.

Dr.Arthur Seyss-Inquart, avocat, trésorier.

Dr°Karl Appel, Conseiller municipal.

Dr.Théodore Bernhard, avocat; Fritz Hofmann, fonctionnaire fédéral; Dr Benedikt Kautsky, Secrétaire de la Chambre ouvrière; Hans Kramer, homme de lettres; Karl Lahm, homme de lettres, Emmerich Lindeck, Dr.Ing.Architecte; Dr.Ernest Molden, homme de lettres; Dr.Edmond Palla, premier secrétaire de la Chambre ouvrière; Dr.Joseph Puregger, Conseiller ministériel en retraite; Joseph Schober, chef de district; Hugo Schulz,homme de lettres; Franz Sennenpeitner, Conseiller du Gouvernement; Heinz Steinruck, homme de lettres; Georges Stern,Conseiller de Cour et Vice-Président de la Commission bancaire;

H0884 - 0039

Dr.Gustave Stolper, homme de lettres; Dr Joseph Zuck, Conseiller ministériel.

Je certifie par la présente que la copie des extraits du livre "Auf dem Wege zum Anschluss" (sur le chemin de la jonction) est conforme et fidèle au présent texte.

(Dr.Gustave Steinbauer)

H0884-0040

Dr. Seyss-Inquart No 17

Defense-Exhibit No

Je cite d'après le livre

"La question du rattachement"

Kleinwaechter. Vienne 1930.

Wilhelm Braumueller.

H0884-0041

Dr. SEYSS-INQUART N° 17

Defense Exhibit N°

Page 99

..... Chancelier fédéral Dr. SEIPEL - "Mais jamais nous ne pourrons croire que la question de l'Europe centrale est résolue si le grand Etat qui remplit l'Europe proprement dite c'est-à-dire l'Allemagne, n'est pas comprise dans la solution.

.....

Page 99

Cf. Interview du Conseiller fédéral Dr. SCHOBER ("Neue freie Presse") du 30 Août 1930". Aucune combinaison dont l'Allemagne est exclue, - toute combinaison dans laquelle l'Allemagne est comprise!"

Je certifie par la présente que la copie des extraits du Livre "Die Auschlussfraje", de la question du rattachement de KLEINWAECHTER, est conforme au présent texte.

(Dr. Gustav STEINBAUER)

H0884-0042

Dr. Seyss-Inquart No 19

Defense-Exhibit No

Je cite d'après "Schober, sa vie et son action pour l'Autriche "Kleinschmied, Vienne 1930, Pages 173, 175.

H0884-0043

Dr. Seyss-Inquart No.19a

Défense Exhibit No.

Déclaration du Dr. Schobers à la Commission des affaires étrangères le 8 juillet 1922.

Page 173.

"Etant donné que c'est en général la tâche de la politique extérieure de rassembler tous les éléments politiques, afin de tendre toujours à l'accessible, la politique extérieure autrichienne peut et doit être une politique objective avec comme plus noble but l'amélioration des conditions de vie de ses citoyens. Il faut tout éviter de ce qui pourrait compliquer la situation internationale d'Autriche et du Reich allemand.

Je certifie par la présente, que la copie des extraits du livre Schober, sa vie et son action pour l'Autriche, par Kleinschmied, est conforme et fidèle au texte ci-dessus.

(Dr. Gustav Steinbauer)

H0884 - 0044

Dr SEYSS-INQUART N° 20

Defense-Exhibit N°

Je cite d'après "Un pacte avec Hitler" de Martin Fuchs

Editions Plon, Paris

1936-1938

Page 22.

H0884-0045

Le parti chrétien social était trop faible, dans un Etat parlementaire, pour enlever seul la majorité et prendre la direction intégrale des affaires. Les partis de la coalition bourgeoise, -eu égard à la tactique d'opposition du parti social-démocrate dont le chef était Otto Bauer,- les Grands Allemands et le Landbund (Ligue agraire, parti paysan organisé surtout en Carinthie et en Syrie, d'origine libérale et anticléricale) étaient, en politique extérieure, les représentants d'une tendance qui rejetait l'indépendance autrichienne et sa mission particulière dans la région danubienne, et dont les efforts étaient surtout dirigés vers la réalisation immédiate de l'union avec le Reich allemand. Cette politique avait trouvé un représentant en vue dans la personne du préfet de police de Vienne, l'ancien chancelier Schober, qui, en 1931, travailla avec M. Curtuis, ministre des Affaires Etrangères du Reich cette année là, au fameux plan d'union douanière. Ce plan dut être abandonné à la suite du veto des puissances occidentales et de l'Italie et du jugement de la Cour Internationale de justice de La Haye. En Autriche bourgeoise, Schober était l'adversaire principal de Mgr. Seipel sur les terrains de politique intérieure et extérieure. Il en résulta que Mgr. Seipel, dans les dernières années de sa vie, fut contraint de surveiller l'attraction croissante du national-socialisme sur les électeurs grands-allemands et agrariens, et le rayonnement de l'idéologie nationale-socialiste dans les masses de la petite bourgeoisie

H0884 - 0046

appauvries par la crise économique; C'est pourquoi il voyait dans les Heimwehren le contrepoids nécessaire aux idées de politique intérieure et étrangère propagées dans les milieux grands-allemands et agrariens. Le mouvement était placé du reste sous la direction du prince Starhemberg qui n'était pas grand-allemand, mais proitalien.

Pour copie conforme

Le Dr. Gustav Steinbauer.)

H0884 - 0047

Dr. Seyss-Inquart No 23

Défense Exhibit No.

Je cite d'après la "Nouvelle Presse Libre" du 19.8.1932, No 24.401.

La réclamation du Conseil fédéral contre Lausanne.

H0884 - 0048

Dr. Seyss-Inquart No.23

Défense Exhibit No.

La "Nouvelle Presse libre" du 19.8.1932 No.24.401
(Neue freie Presse)

La protestation du Conseil fédéral contre Lausanne.

Le rapporteur Koerner (social démocrate) parle ensuite du contrat relatif à l'emprunt signé à Lausanne. Le comité a décidé, à la majorité, d'élever une protestation contre ce projet pour les raisons suivantes:

1- par ce procès-verbal la liberté d'action de politique extérieure de la République, est diminuée sensiblement pour une vingtaine d'années, particulièrement en ce qui a trait à une communauté politique et même économique plus étroite avec le Reich allemand.

Je certifie par la présente que la copie des extraits ci-dessus de la "Nouvelle Presse libre" est conforme et fidèle, au présent texte.

(Dr. Gustav Steinbauer.)

H0884 - 0049

Dr. Seyss-Inquart No 25

Défense-Exhibit No

Je cite d'après "Annuaire autrichien 1933/34".

Vienne 1935.

Pages 12, 13 et 30.

H0884-0050

Dr. Seyss-Inquart No.25

Défense Exhibit No.

Extrait des "Annales autrichiennes 1933/1934."

Page 12

..... Le "Schutzbund" républicain social-démocrate, malgré sa dissolution, avait continué à préparer en secret son action armée. Des armes dangereuses, spécialement des explosifs étaient rassemblées et l'on continuait leur acquisition. Le parti social-démocrate, qui parlait de la puissance de l'idée et pensait à la puissance du poing, qui voulait soi-disant le bien du peuple et qui lui apporta le malheur du 15 juillet 1927, croyait alors rétablir son pouvoir perdu par le soulèvement et la guerre civile. Tandis que le gouvernement, dans l'intérêt de la liberté et de l'indépendance de la patrie, devait mener contre le national-socialisme une lutte violente, le parti social-démocrate porta par surprise au gouvernement un coup qui aurait pu toucher le nerf vital de l'Etat.

.....

Page 13

..... A Linz, à Vienne et dans presque toutes les contrées l'une après l'autre, l'état d'exception fut proclamé. Le conseil des Ministres décida encore le même jour la dissolution du parti social-démocrate, ce qui amena, par la suite, la suppression des mandats sociaux-démocrates dans tous les corps représentatifs, ainsi que la dissolution de toutes les représentations communales dans lesquelles les sociaux-démocrates avaient la majorité, ainsi que des organisations, ligues et groupements sociaux-démocrates.

H0884-0051

Page 30

..... Il pouvait être 15h45 lorsque le grand Chancelier d'Autriche Dr. DOLLFUSS rendit l'âme. Il souffrit 2h 3/4 sans que les meutriers aient eu l'idée de faire venir un prêtre et un médecin auprès de l'agonisant. Ce refus d'accorder les secours religieux est une preuve de cruauté raffinée, car les meurtriers étaient sûrement au courant du caractère profondément religieux du Chancelier. Dans le fait que le secours médical lui fut également refusé, se trouve la dernière preuve que le meurtre était projeté par les meneurs.

Pour copie conforme de l'extrait des "Annales Autrichiennes" 1933/1934"

(Dr. Gustav STEINBAUER)

H0884-0052

Dr. Seyss-Inquart No 26

Défense-Exhibit No

Je cite d'après le livre

"Un pacte avec Hitler"

Le Drame autrichien 1936/38

de Martin Fuchs

Page 220.

H0884-0053

Dr. SEYSS-INQUART N°26

Defense Exhibit N°

Page 290.

..... Si la socialdemocratie autrichienne, dont le chef, Otto BAUER, était né à Reichenberg, au pays des Sudètes, avait été favorable à l'Anschluss, ce sentiment avait sa source dans l'opposition des socialistes d'avant-guerre à la monarchie habsbourgeoise, et à ses chefs politiques. Ce sentiment remontait aussi à la révolution grand-allemand et démocratique de 1848. Mais la misère économique de la petite Autriche, après le Traité de Saint-Germain, était la cause la plus immédiate de l'extension de ces théories grand-allemandes. L'Autriche, s'était vue aux prises avec un problème preque insoluble; il fallait assurer l'existence d'un Etat dont la capitale, bâtie pour un empire de 50 millions d'habitants, en avait conservé le siège d'une trop vaste concentration administrative, industrielle, commerciale et bancaire, devenue évidemment inutile pour un binterland de 5 millions d'habitants, pour la plupart des paysans pauvres. Etant donné le nationalisme économique et politique des Etat successeurs, qui semblait avoir détruit de fond en comble l'unité économique de la région danubienne, l'idée de l'Anschluss devait se parer de toutes les séductions. Elle en avait de considérables pour les socialdemocrates autrichiens puisqu'ils considéraient la république de Weimar comme un Etat dirigé par leurs coréligionnaires

allemands du Reich et par leur parti frère. C'était une erreur dont ils furent guéris, mais trop tard. L'inclination pour le Reich était sociologiquement et politiquement ancrée d'une manière plus tenace encore dans les milieux de gauche que chez les nationaux-allemands eux-mêmes.

Pour copie conforme

Dr. Gustav STEINBAUER.

H0884-0054

H0884-0055

Dr. Seyss-Inquart No 28

Défense-Exhibit No

Je cite d'après

"Trois fois l'Autriche"

Dr. Kurt von Schuschnigg,

Vienne 1937, Hagner Ed.

H0884-0056

Dr. Seyss-Inquart N° 28

Défense Exhibit nr.

page 245

.....Je ne pourrais me représenter une collaboration des nationaux socialistes autrichiens que s'ils se déclaraient prêts à s'intégrer dans le front général autrichien. Je veux seulement mettre en évidence qu'il ne s'agit ici que d'affaires autrichiennes purement intérieures...

page 270

Je ne crois pas à la victoire durable de l'évolution révolutionnaire et à une discussion violente sur le terrain des relations entre Etats. Le plus fort peut, bien sûr, s'il a de la chance, changer la carte géographique, mais l'histoire enseigne qu'un tel changement aj urne les problèmes en suspens, mais est très rarement dans la possibilité de les résoudre. Je crois pourtant aux forces d'évolution de l'histoire qui édifient et façonnent le Nouveau et l'opportun sans détruire d'anciennes valeurs.

Pour copie conforme de l'extrait du livre " 3 fois l'Autriche"

(Dr. Gustav Steinbauer)

H0884-0057

Dr. Seyss-Inquart No 29

Défense-Exhibit No

Je cite d'après le livre

"Un pacte avec Hitler"

Le Drame Autrichien 1936/38

de Martin Fuchs

Page 194.

H0884-0058

Dr. Seyss-Inquart N°29

Defense Exhibit Nr.

Page 194

.....L'appel à l'aide de Schuschnigg après Berchtesgaden, bien qu'il eût un accent désespéré, resta donc sans réponse. Mussolini fit savoir au Chancelier fédéral qu'il ne pouvait intervenir à Berlin, d'abord parce qu'il n'en augurait aucun succès, ensuite parce qu'il ne pouvait pas continuellement s'immiscer dans les relations entre les deux états allemands, enfin parce que la solidarité entre le fascisme et le national-socialisme n'était pas seulement tactique, mais réelle.

Pour copie conforme

(Dr. Gustav Steinbauer)

H0884-0059

Dr. Seyss-Inquart N.30

Défense-Exhibit No

Je cite d'après "l'Archive 1938".

Page 1619

H0884-0060

Dr. Seyss-Inquart No 30

Défense Exhibit No

Page 1619

Réception du Fuehrer sur le Heldenplatz (Place des héros) à Vienne.

Dans la matinée du 15 Mars, le long du Ring et sur la Heldenplatz, - le plus grand lieu de rassemblement de Vienne - plus d'un million d'hommes se réunirent, saluèrent le Fuehrer d'une tempête d'acclamations indescriptibles lors de son passage vers la Hofburg, et furent témoins de la réception solennelle préparée pour lui et de la proclamation du Reich Grand Allemand qui fut faite du balcon de la Hofburg.....

Puis le Dr. Seyss-Inquart chancelier d'Autriche, jusque là nommé dans l'intervalle par le Fuehrer Reichsstatthalter d'Autriche, prit la parole en ces termes:

Mon Führer ! En tant que dernier organe suprême de l'Etat fédéral autrichien, je rends compte au Führer et Chancelier du Reich de l'exécution de la décision légale prise selon la volonté du peuple allemand et de son Führer. L'Autriche est un pays du Reich allemand. J'annonce au peuple allemand et au monde entier qu'Adolf Hitler vient d'entrer maintenant comme Führer et Chancelier du Reich dans le burg de l'ancienne capitale du Reich, dépositaire de la couronne impériale. Ce pourquoi des siècles d'histoire allemande ont combattu, des millions et des millions de meilleurs allemands ont versé leur sang et sont morts. Ce qui était le

H0884-0061

Dr Seyss-Inquart No 30

Défense Exhibit No

but suprême de la lutte ardente, qui était le dernier espoir dans les heures pénibles, est aujourd'hui accompli. L'Autriche est retournée au bercail. Le Reich est ressuscité! Le Reich de la nation allemande est né!

Pour copie conforme

Dr. Gustav Steinbauer

H0884-0062

Dr. Seyss-Inquart N.32

Défense-Exhibit No

Je cite d'après " Documents de la politique allemande"

Volume 6/I Page 175.

H0884-0063

Document Seyss-Inquart N°32

Doc. pour la défense N°

Page 175

Vienne, le 21 Mars 1938

Pour le diocèse de Vienne

Le Cardinal Th. Innitzer, Archevêque

Pour le diocèse de Salzburg

S. Waitz, Prince-Archevêque

Déclaration solennelle !

Avec la conviction la plus profonde et de notre libre volonté, nous soussignés évêques des diocèses autrichiens déclarons, ce qui suit , à l'occasion des grands évènements historiques de l'Autriche allemande : Nous reconnaissons avec joie, que le mouvement national-socialiste a fait et fera des choses remarquables sur le plan constructif national et économique ainsi que sur le plan de la politique sociale pour le Reich et la nation allemande et notamment pour les couches les plus pauvres de la population. Nous sommes également convaincus que l'activité du mouvement national-socialiste á écarté le danger du bolchevisme athée et destructeur. Les évèques...

H0884-0064

accompagnant cette activité de leurs meilleures bénédictions pour l'avenir exhorterons aussi les fidèles dans ce sens. Le jour du plébiscite c'est naturellement un devoir national pour nous évêques de nous reconnaître comme Allemands appartenant au Reich allemand et nous attendons aussi de tous les croyants chrétiens la conscience de ce qu'ils doivent à leur nation.

Vienne, le I8 mars I938

Adam Hefter Fb. — Th. Card. Innitzer Arch.

Ferd. Pawlikowski, Fb. — S. Waitz, F? Archevêque

Michael Memelauer — Johannes Maria Gfoellner

Pour copie conforme.

(Dr. Gustav Steinbauer)

H0884-0065

Dr. Seyss-Inquart N.33

Défense-Exhibit No

Je cite d'après le "Neuen
Wiener Tagblatt"
du 3 avril 1938.

H0884-0066

Document Seyss-Inquart No 33

Défense Exhibit No

"Neues Wiener Tagblatt", 3 avril 1938. L'ancien Chancelier d'Etat Dr. Renner : "Je vote oui".

Un de nos collaborateurs a eu l'occasion hier d'interwiever l'ancien Chancelier Dr. Karl Renner au sujet du prochain plébiscite. Celui-ci répondit aux questions qui lui étaient posées de manière suivante:

"Etes-vous, prêt Monsieur le Chancelier, à nous donner votre opinion à l'égard du plébiscite ?"

"En ma qualité de premier Chancelier de l'Autriche allemande, j'ai proposé le 2 Novembre 1918 à l'Assemblée Nationale le texte suivant qui a obtenu la presque unanimité : "L'Autriche allemande est une partie intégrante de la République Allemande." En ma qualité de Président de la Délégation de la Paix à St.-Germain, j'ai lutté durant plusieurs mois en vue de l'Anschluss. La misère du pays et l'occupation ennemie des frontières ont obligé l'Assemblée nationale et moi-même à nous soumettre à l'humiliation du Traité de Paix et à la défense imposée de faire l'Anschluss- Néanmoins, depuis 1919, dans d'innombrables écrits et conférences dans le pays et dans le Reich, j'ai continué la lutte pour l'Anschluss. Quoiqu'il ait été obtenu par d'autres méthodes que celles que je préconise, l'Anschluss s'est fait et constitue un fait historique.....

H0884-0067

que je considère comme une véritable réparation des humiliations de 1918 et 1919, pour St-Germain et pour Versailles. Il me faudrait renier tout mon passé de théoricien précurseur du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et d'homme d'Etat austro-allemand si je ne saluais pas d'un coeur joyeux le grand fait historique que constitue le groupement de la nation allemande."

"N'étiez-vous pas, Monsieur le Chancelier, partisan d'une confédération danubienne ?" "A ce sujet je remarque ceci: déjà à l'occasion de la première séance de l'Assemblée nationale provisoire, nous avons été mis devant une alternative: nous sommes prêts à entamer des négociations avec les peuples danubiens libérés au sujet d'un lien d'union, mais si ceux-ci n'en veulent pas, ou si les conditions imposées sont contraires à notre honneur, nous demandons alors le rattachement au Reich. La réponse immédiate faite par nos voisins à l'alternative ainsi posée fut l'occupation par la force de territoires allemands et le torpillage de notre importance économique. L'Autriche donna le 12 novembre 1918 une réponse pleine de dignité en annonçant l'Anschluss. La deuxième fois, l'alternative a été soulevée, moins par l'Autriche que par les grandes puissances. L'idée de la soi-disant politique de la région danubienne a été souvent discutée après la conclusion du traité de paix. Elle devait ouvrir à l'Autriche un nouvel avenir économique et lui permettre de sortir de l'impasse étouffante de l'accord douani afin de rendre plus supportable le renoncement national grâce à des avantages économiques. L'Homme accablé ne néglige

H0884-0068

aucune porte de sortie. Dans son étiolement économique et son impuissance sur le plan de la politique extérieure, le pays a certainement suivi ces propositions avec intérêt.

H0884-0069

Malheureusement, pendant près de vingt ans, on a seulement joué avec cette idée et sans faire un seul pas positif vers sa réalisation, on l'a même ridiculisée jusqu'à l'absurde par des menées légitimistes, de manière à détourner de cette deuxième alternative même le plus ardent partisan d'une politique de l'espace danubien.

Voilà donc terminé ces errements du peuple autrichien pendant vingt ans; il retourne résolument à son point de départ, à la manifestation solennelle de sa volonté du 12 novembre. Le triste épisode d'un demi-siècle, de 1866 à 1918, sombre dans notre histoire millénaire commune.
"Comment voterez-vous, vous et ceux qui partagent vos opinions?"

" Je ne suis pas mandaté pour parler au nom de ces derniers, mais je peux déclarer en ma qualité de social-démocrate et par conséquent comme partisan du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes de premier Chancelier de la République germano-autrichienne et ancien Président de la Légation de Paix à St Germain, que je voterai oui."

Pour copie conforme

(Dr. Gustav Steinbauer)

H0884-0070

Dr. Seyss-Inquart N.35

Défense-Exhibit N.

Je cite d'après "Histoire du Monde en Documents 1937/38"
Service Féminin 1942.
Essener Verlagsanstalt.
Page 405.

H0884-0071

DOCUMENT SEYSS INQUART No 35

Défense Exhibit No

Page 405

Dans son discours au Reichstag le 30.1.1939, le Führer a encore une fois expliqué la résolution historique des jours de janvier 1938:

" En janvier 1938, j'ai pris la résolution définitive de conquérir d'une facon ou de l'autre au cours de l'année, pour les 6 millions 1/2 d'Allemands d'Autriche, le droit de disposer librement d'eux-mêmes."

Je certifie par la présente que la copie précédente extraite de "Weltgeschichte in Dokumenten 1937/38 " correspond mot à mot au texte original.

(Dr. Gustav Steinbauer)

H0884-0072

DR. Seyss-Inquart N.36

Défense-Exhibit N.

Je cite d'après le document

PS 1760 USA 57, Page 20

Déclaration sous la foi du

serment de

George Messersmith.

H0884-0073

DOCUMENT SEYSS INQUART

Défense Exhibit No

Extrait du doqument PS 1760,USA 57, Déclaration faite sous la foi du serment par Georges Messersmith, page 20-

.....Quoique la France ait donné des garanties très définies concernant son interet au maintien de l'indépendance autri - chienne et que l'Angleterre ait proclamé le même interet le Gouvernement autrichien était toujours de moins en moins en mesure d'être assuré d'un soutien véritable. Lorsque le Gouvernement autrichien ne put plus compter sur toute l'aide militaire de l'Italie, il sut que son sort était fixé. Hitler était ainsi libre de travailler en Autriche tout à fait selon sa volonté.

Je certifie par la présente que la copie précédente extraite du document PS 1760 USA 57, correspond mot à mot au texte original.

(Dr. Gustav Steinbauer)

H0884-0074

Dr SEYSS-INQUART N° 37

Defense-Exhibit N°

Je cite d'après "the time for Decision" (le temps de la decision) Edition de campagne.
Edité en 1944.

H0884-0075

Document Seyss-Inquart N°37

Summer Welles: "Tje Time for Decision" (Le temps de la décision) Edition de campagne I944.
Le Comte Ciano: "Vous allez me demander, pourquoi l'Italie n'a rien entrepris ni au moment de l'assassinat de Dolffus, ni plus tard, lorsque Hitler occupa l'Autriche.

Je veux vous le dire, car, sur ce point, il y a eu beaucoup de malentendus. Il y a aujourd'hui en Autriche beaucoup de gens qui sont malheureux et beaucoup qui sont tourmentés : beaucoup qui désiraient que le genre d'Anschluss d'Hitler n'eût pas de succès. Mais, comme Italien, je vous dis que la majorité des Autrichiens préfère aujourd'hui faire partie de l'Allemagne que mener une vie de famine et d'épuisement croissant, qu'ils auraient dû mener dans une Autriche indépendante.

Le Dr. Schuschnigg vint à Rome avant l'occupation de l'Autriche, Il reconnut ouvertement que, dans le cas d'une occupation de l'Autriche par l'Allemagne, la majorité des Autrichiens ferait chorus et que les Autrichiens se joindraient à l'Allemagne comme un seul homme, pour la lutte contre l'Italie, si l'Italie envoyait des troupes vers l'Autriche afin d'empêcher l'occupation".

------ -

Moi Dr Karl Neumann, Br.Exp. F.Permit N°II2293, certifie par la présente que je connais parfaitemnt la langue anglaise et allemande et que le texte ci-dessus est la traduction fidèle et correcte du document N°....

3 avril I946

Dr.Karl Neumann
Br.Exp.F.Permit
Nr. II2293

H0884-0076

Je certifie par la présente que la copie ci-dessus de la traduction allemande de l'extrait de "The Time for decision" corréspond mot à mot à l'original.

(Dr.Gustav Steinbauer)

H0884-0077

Dr SEYSS-INQUART N° 38

Defense-Exhibit N°

Je cite d'après "l'archive 1938".

Page 1691.

H0884-0078

Dr. Seyss-Inquart nº 38

Document de la Défense

Chamberlain déclara textuellement : si l'on veut juger les derniers évènements, il est nécessaire de regarder les faits en face. De quelque manière que nous les jugions et estimions leur influence sur la situation internationale telle qu'elle est aujourd'hui, c'est une dure réalité et chaque membre de cette Chambre peut se convaincre lui-même de cette vérité, que rien n'aurait arrêté cette action allemande, à moins que nous et d'autres eussent été disposés à employer la force afin de l'empêcher. "

Je certifie conforme la copie ci-dessus, extraite de " Archiv I938 " .

(Dr. Gustav Steinbauer)

H0884-0079

Dr SEYSS-INQUART N° 40

Defense-Exhibit N°

Je cite d'après livre

"Camps de Concentration"

RF 321 Page 199.

H0884-0080

Dr. Seyss-Inquart n° 40

Document de la Défense

Page I99, Traduction de cet extrait de Francis E. Elliot.

.....Les premiers prisonniers étrangers après l'occupation de l'Autriche arrivèrent en septembre I938 à Buchenwald. Sous le prétexte d'une tentative de fuite furent fusillés en courant. Certes, le gendre de l'ancien chancelier fédéral Miklas, Winterstein le ministre de la Justice et procureur général, le directeur de pénitencier Trummer, le Chef de la Heimwehr et consul général Steidle, le Commandant Hoffren, le Directeur de la Police de Salzburg Bechinie etc...

Je certifie que le texte ci-dessus est conforme à la traduction allemande extraite du livre " Camps de Concentration ".

(Dr. Gustav Steinbauer)

H0884-0081

Dr SEYSS-INQUART N° 41

Defense-Exhibit N°

Je cite d'après le

livre "Pas à Pas" de

Winston Churchill

Page 290.

H0884-0082

Dr SEYSS-INQUART N° 41

Defense-Exhibit N°

Page 290 :

La persécution des monarchistes, des nobles, des partisans du regime SCHUSCHNIGG est impitoyable. Que le gain d'un butin aussi précieux que l'Autriche, realise si vite et a si bon compte, n'ait pas provoqué plus de generosite dans les coeurs des conquérants, c'est là une chose vraiment etonnante.

Mais la résistance la plus forte et la seule qui soit ouverte contre la nazification de l'Autriche est venue, chose très curieuse precisement des milieux nazis autrichiens. Les legionnaires autrichiens et leurs camarades, qui avaient mines de l'interieur la republique autrichienne, furent pris de colère, lorsqu'ils remarquèrent leur exclusion de toutes les positions elevees, dominantes et lucratives. Ils se heurtaient partout a des fonctionnaires du parti nazi allemand qui leur enlevaient les satisfactions d'une fonction convoitee. Ils etaient obliges de faire la decouverte qu'ils avaient ete les instruments de gens plus forts qu'eux et qu'ils n'avaient fait que tirer les marrons du feu. Il y eut des reclamations ouvertes et même des répétitions du sabotage par lequel ils avaient mis dans l'embarras, anterieurement, le Gouvernement SCHUSCHNIGG.

H0884-0083

Dans les P.T.T., les chemins de fer et dans beaucoup d'usines, il y eut des incidents qui démontrèrent à quel point cette fraction était déçue de se voir priver au moment du triomphe de ce qu'elle tenait pour acquis à bon droit.
.....Les nazis autrichiens exercent une activité méchante.....
Les autorités allemandes se voient dans la nécessité de les licencier de leurs fonctions et de les mettre en surveillance et Monsieur BUERCKEL, le propre gouverneur de la province, a sans doute raison quand il déclare qu'ils sont pour la plupart inaptes aux postes de confiance.....

Je certifie conforme la copie ci-dessus, extraite du livre " Pas à pas ".

(Dr. Gustav STEINBAUER)

H0884-0084

Dr SEYSS-INQUART N° 42

Defense-Exhibit N°

Je cite d'après "Trois mois de travail constructif du gouvernement provisoire de la République autrichienne Dr RENNER, Chancelier d'Etat, Vienne 1945

Page 3 et 8.

H0884-0085

1. L'attitude fondamentale démocratique de l'Autrichien et de rétablissement de la république démocratique.

La décapitation et le démembrement de l'Autriche.

Pendant sept années entières le régime hitlérien de l'Allemagne a eu le temps de supprimer entièrement la république autrichienne autonome et même d'effacer le nom d'Autriche.

Des anciennes hautes autorités de la République, jusqu'au maire de village, aucun organisme n'a été préservé de cette oeuvre de destruction ; tout ce qui était autrichien fut incorporé au Reich, réorganisé, reformé, débaptisé ou entièrement anéanti. Lorsque les armées des puissances mondiales entrèrent dans le pays, presque tous les représentants du pouvoir public avaient pris la fuite, dévasté ou même incendié leurs services. Le gouvernement officiel provisoire n'eut pas à reprendre un Etat organisé, à soumettre à une autre direction personnelle avec de nouveaux buts et objectifs. Il n'y avait pas d'Etat; il fallait le reconstruire avec tous ses échelons. La république autrichienne était décapitée; les services centraux du gouvernement et les instances supérieures étaient liquidés, les documents transférés à Berlin et les anciennes personnalités dirigeantes renvoyées. Seulement dans quelques branches administratives, il resta jusqu'à la fin des services de liaison avec Berlin.

H0884-0086

La République autrichienne fut démembrée, elle fut morcelée en sept districts (GAU), qui ne devaient avoir rien de commun entre eux; chaque district était directement soumis à Berlin et on ne créait un service de liaison entre deux ou trois districts que lorsque le besoin s'en faisait impérieusement sentir.

Mais on n'avait pas seulement décapité l'Autriche et démembré le pays en parties incohérentes, on avait aussi entièrement changé tout l'esprit administratif.

Page 8

Changement complet de personnel à tous les échelons de l'autorité.

.....Les fuyards des administrations nazies n'ont pas seulement emporté dans la plupart des cas l'encaisse des bureaux, ils ont aussi, généralement brûlé les documents même souvent incendié les bâtiments officiels. Ils ont en beaucoup d'endroits détruit le matériel administratif.C'est ainsi que pour rendre impossible la moindre activité administrative à leurs successeurs, ils ont détruit en certains endroits le matériel des pompiers, les véhicules, etc...

Je certifie que la copie extraite de la brochure "Trois mois de travail constructif du Gouvernement provisoire de la République autrichienne" est conforme, mot pour mot, à l'original.

(Dr. Gustav STEINBAUER.)

H0884-0087

Dr SEYSS-INQUART N° 43

Defense-Exhibit N°

Je cite d'après le document PS 3425 presente sous USA 701.

Declaration volontaire du Dr SEYSS-INQUART le 10.12.1945

H0884-0088

Doc. Dr. Seyss-Inquart n° 43

Défense exhibit n°

Extrait du PS 3425 USA 70I, Déclaration volontaire du IO.I2.I945.

....."Je soutins le parti national-socialiste tant qu'il fut légal, parce qu'il intervenait avec une énergie particulière pour l'Anschluss.

A partir de I932 je donnais au parti des secours pécuniaires; mais je cessai ce soutien financier en I934 quand le parti fut interdit. "

Je certifie que la copie ci-dessus extraite du document PS 3425, USA 70I est conforme à l'original.

(Dr. Gustav Steinbauer)

H0884-0089

Dr. Seyss-Inquart No 44

Defense - Exhibit No

Je cite d'après le document

PS 3471 USA 583

Keppler à Bodenschatz

H0884-0090

Dr Seyss-Inquart N 44

Défense Exhibit n°

Extrait du document P.S.347I, U.S.A. 583, Secrétaire d'Etat Keppler au Général Hodenschratz, du 2I février I936 :

.....Léopold a eu une conversation de plusieurs heures avec le Général Feldmarschall Goering et a obtenu de lui la promesse qu'il rentrerait prochainment en Autriche nanti de nouveaux pouvoirs. Il fait savoir au surplus, que son attitude précédente a été approuvée et qu'il faut maintenant augmenter au maximum l'activité dans nos rangs. Maintenant on attaque le ministre Dr. Seyss-Inquart pour provoquer d'abord sa chute et lui faire donner ensuite comme successeur quelqu'un qui soit un instrument absolument sûr entre les mains de Léopold.

Je certifie que la copie extraite du document PS.347I U.S.A. 583 est conforme à l'original.

Dr. Gustav. Steinbauer.

H0884-0091

Dr Seyss-Inquart N 44

Défense Exhibit n°

Extrait du document P.S.347I, U.S.A. 583, Secrétaire d'Etat Keppler au Général Hodenschratz, du 2I février I936 :

.....Léopold a eu une conversation de plusieurs heures avec le Général Feldmarschall Goering et a obtenu de lui la promesse qu'il rentrerait prochainment en Autriche nanti de nouveaux pouvoirs. Il fait savoir au surplus, que son attitude précédente a été approuvée et qu'il faut maintenant augmenter au maximum l'activité dans nos rangs. Maintenant on attaque le ministre Dr.Seyss-Inquart pour provoquer d'abord sa chute et lui faire donner ensuite comme successeur quelqu'un qui soit un instrument absolument sûr entre les mains de Léopold.

Je certifie que la copie extraite du document PS.347I U.S.A. 583 est conforme à l'original.

Dr.Gustav.Steinbauer.

H0884-0092

Dr. Seyss-Inquart No 45

Defense Exhibit No

Je cite d'après le document

PS 3473 USA 581

Goering à Keppler

H0884-0093

Dr. SEYSS-INQUART N° 45

Défense Exhibit N°

Extrait du document PS-3473 U.S.A. 581

Miss GRUNDTMANN. (pour GOERING)

Téléphone 165861
Settled by tel.
7th Jan 38
(sign Limberger)

Il faut communiquer à KEPPLER par téléphone;
Qu'il mette tout en oeuvre pour empêcher le départ du Conseiller d'Etat Dr. SEYSS-INQUART et du Bundesminister Glaise von HORSTENAU. Si cela devait entraîner des difficultés, que M. SEYSS-INQUART vienne le voir d'abord.

Je certifie que la copie extraite du document PS-3473 U.S.A. 581 est conforme à l'original.

Dr. Gustav STEINBAUER

H0884-0094

Dr. Seyss-Inquart No 46

Defense-Exhibit No

Je cite d'après le document
PS 3254 USA 704
Dr. Seyss-Inquart " La
question autrichienne".

H0884-0095

Dr. Seyss-Inquart No 46

Défense Exhibit No

Extrait du document PS 3254 U.S.A. La question autrichienne. Page 9.

"Un de mes amis m'a permis de jeter un coup d'oeil sur un rapport du Chef de la Police de sûreté et du S.D. (Heidrich) datant de la fin de 1937 et transmis à Hitler par l'intermédiaire de Himmler. Heidrich décrit la situation autrichienne et arrive à la conclusion qu'elle provoquera inévitablement l'effondrement du "système autrichien". La seule chose qui pourrait devenir dangereuse pour les plans de la N.S.D.A.P. serait la politique du conseiller d'Etat Seyss-Inquart.

Elle est mise au diapason de l'état d'esprit autrichien et est capable de donner un caractère particulier au mouvement national-socialiste, différent de celui du Parti du Reich et qui pourrait enlever l'impulsion révolutionnaire....

.....

Je certifie que la copie extraite du document PS 3254 U.S.A. 704 est conforme à l'original.

Dr. Gustav Steinbauer

H0884-0096

Dr. Seyss-Inquart No 47

Defense-Exhibit No

Je cite d'après le livre
"La verité sur l'Autriche"
de Guido Zernatto.1939.
Longmans, Green & Co.
Alliance Book Corporation
New York, Toronto,Page 185.

H0884-0097

Dr. Seyss - Inquart No 47

Défense exhibit No

page 185

Malgré ces incidents qui représentaient une violation constante de la convention du 11 juillet, le Dr. Schuschnigg ne retira pas sa promesse de donner aux nationaux une place dans la collaboration et dans le partage des responsabilités. Les conversations avec le Dr. Seyss se poursuivirent, quoique ce dernier s'écartat de tous les efforts de Léopold. Mais l'invitation d'aller à Berchtesgaden vint avant que ces conversations n'eussent donné un résultat.

Je certifie que la copie extraite du livre "La vérité sur l'Autriche" est une copie conforme

Dr. Gustav Steinbauer.

H0884-0098

Dr SEYSS-INQUART N° 48

Defense-Exhibit N°

Je cite d'après le livre

"La verite sur l'Autriche"

de Guido Zernatto 1939.

Longmans Green & Co.,

Alliance Book Corporation

New York Toronto Page 230

H0884-0099

Dr.Seyss-Inquart No.48

Défense exhibit No.

Page 230

On ne put atteindre le Dr. Seyss que vers midi. Je l'invitai à déjeuner avec moi. Je lui fis connaitre par de brèves allusions le sens de la conversation de Berchtesgaden plutôt l'atmosphère que les choses réelles et sans parler d'arrangements particuliers.
J'avais l'impression très nette qu'il ignorait le résultat de la conversation et le contenu de la convention.

Je certifie que la copie extraite du livre "La Vérité sur l'Autriche est conforme à l'original.

(Dr. Gustav Steinbauer.)

H0884-0100

Dr SEYSS-INQUART N° 49

Defense-Exhibit N°

Je cite d'après le document PS 3425 USA 701

Declaration volontaire du

Dr SEYSS-INQUART

le 10.12.45

H0884-0101

Dr. Seyss-Inquart No.49

Défense exhibit No.

Déclaration spontanée du Dr. Seyss-Inquart du 10.12.1945

Extrait du document PS 3425 USA 701

..... J'exposai mes plans à Hitler, à savoir: Je dois être pour le Dr. Schuschnigg le garant vivant de la direction tendant à l'évolution. Les nationaux-socialistes autrichiens doivent agir uniquement sur le terrain de la constitution autrichienne et chercher leur chemin vers le Reich en partant de cette attitude, ils ne doivent pas faire valoir des exigences totalitaires ni mener une lutte culturelle. La direction des nationaux-socialistes autrichiens doit être indépendante du Reich, et la responsabilité pour cette direction doit rester en Autriche. En tant que Ministre de la sureté, je dois intervenir contre toute activité illégale. Par contre, les nationaux-socialistes devraient obtenir une entière liberté d'action, et l'Autriche et l'Allemagne coopérer de la façon la plus étroite.

Je certifie par la présente que la copie partielle ci-dessus provenant du document PS 3425 USA 701 correspond exactement au texte en ma possession.

(Dr. Gustav Steinbauer.)

H0884-0102

Dr SEYSS-INQUART N° 50

Defense-Exhibit N°

Je cite d'après le livre

"La verité sur l'Autriche"

de Guido Zernatto 1939.

Longmans Green & Co.,

Alliance Book Corp.,

New-York -Toronto Page 239

H0884-0103

DOCUMENT SEYSS' INQUART No 50
Document de la Défense No

Page 239

La personne du Dr. Seyss-Inquart, qui, d'après les accords de Berchtesgaden aurait dû agir comme unique agent de liaison entre les services de l'Etat et ceux du parti, a été écartée. Seyss exprima devant moi un grand mécontentement au sujet de l'offense subie par lui-même.

Je certifie par la présente, que la copie partielle ci-dessus, provenant du livre " La vérité sur l'Autriche " correspond exactement au texte en ma possession.

(Dr. Gustav Steinbauer.)

H0884-0104

Dr SEYSS-INQUART N° 51

Defense-Exhibit N°

Je cite d'après

"L'archive 1938"

Page 1471.

H0884-0105

Dr. Seyss-Inquart No 51

Défense Exhibit No

Page 1471

Le Dr. Seyss à ses fonctionnaires

.....Je m'attends à ce que vous fassiez votre service dans ces traditions de la nation allemande et de la patrie autrichienne. Je ne conprendrai jamais de la part des organes exécutifs une autre conception du devoir professionnel, ni particulièrement de la prise en considération des attitudes politiques. La détermination de l'attitude politique est l'affaire des organismes qui doivent être désignés constitutionnellement, et je ne reconnais actuellement à personne en Autriche le droit de s'occuper plus minutieusement et plus consciencieusement que je ne le fais moi-même de protéger les intérêts nationaux.

Je certifie par la présente que l'extrait ci-dessus, copie extraite des "Archives 1938", est la reproduction textuelle du texte qui m'a été soumis.

(Dr. Gustav Steinbauer)